



Communiqué de presse
Le 21 novembre 2023

L'application de lutte de contre le harcèlement de rue UMay devient partenaire de Keolis

L'application mobile de référence en France contre le harcèlement de rue UMay devient partenaire du leader mondial de la mobilité partagée Keolis. Ce partenariat signé dans le cadre du Salon des Maires et des Collectivités Locales permettra aux filiales du groupe, en lien avec les autorités organisatrices des mobilités, de renforcer leur action contre le harcèlement, en faisant référencer les agences en tant que safe places, en formant les équipes et en bénéficiant de remontée des signalements.



Pauline VANDERQUAND, fondatrice de l'application UMay, et Marie-Ange DEBON, Présidente du Directoire de Keolis, lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales le mardi 21 novembre./Photo UMay

UMAY est une application mobile citoyenne gratuite qui sécurise les déplacements, les sorties et les voyages. L'utilisateur choisit ses personnes de confiance parmi ses proches : lors d'un déplacement, sa géolocalisation leur est transmise en temps réel. Les **signalements des utilisateurs et utilisatrices de l'application UMay** qui se sont sentis en insécurité, victimes de harcèlement ou d'agression au cours des 30 dernières minutes sont également visibles dans l'application pour les autres utilisateurs afin de leur garantir un **déplacement urbain plus sûr**. Avec 80 000 téléchargements depuis son lancement et 45 000 utilisateurs actifs, elle est l'application de référence en France.

L'application UMay va référencer comme **safe places (lieux sûrs)** les **agences commerciales des filiales de Keolis partenaires**, mais aussi d'autres lieux partenaires ou espaces de transports en commun. **UMay va former les personnels** concernés avec la méthode R (recueillir, rassurer, renseigner) puis contrôler régulièrement le respect des engagements.

Les filiales concernées de Keolis pourront aussi avoir accès aux données de signalements anonymisés des utilisateurs de l'application UMay, afin de disposer d'un baromètre de sécurité et d'adapter le cas échéant les dispositifs internes et ou partenariaux de prévention et de sécurisation.

*« Nous sommes très heureux d'être rejoints par Keolis car nous sommes convaincus que la lutte contre le harcèlement de rue passe aussi par des actions très volontaires dans les transports publics, souligne **Pauline VANDERQUAND**, fondatrice. Les voyageurs, qu'ils soient victimes ou témoins, pourront signaler sur l'application UMay tout fait d'insécurité, de harcèlement, de comportement sexiste, d'agression physique ou sexuelle et trouver refuge auprès des équipes de Keolis. »*

*« Nous sommes fiers de concrétiser notre partenariat avec Ocean Pink pour promouvoir l'application UMay dans nos réseaux, ajoute **Marie-Ange DEBON**, Présidente du Directoire de Keolis. Cette collaboration marque une étape supplémentaire dans notre engagement continu envers la sécurité des personnes dans leurs déplacements. Nous renforçons notre promesse en mettant en place des actions concrètes, de l'identification des safe places à la formation de nos équipes de terrain, assurant ainsi un voyage sécurisé et serein. Nous restons déterminés à lutter contre l'insécurité et le harcèlement dans les transports, en particulier envers les femmes. Un engagement que nous portons avec fierté et responsabilité. »*

CONTACTS MÉDIA

UMAY Hà-Hà & Associés : Baptiste CORDIER baptiste.cordier@ha-ha-fr – 06 70 49 50 80

KEOLIS Ladislav DOR, Chargé des relations médias ladislav.dor@keolis.com – 07 78 35 19 77 / Laurent GERBET, Directeur médias et e-réputation laurent.gerbet@keolis.com – 06 32 79 38 35

À PROPOS DE UMay

UMay est une application mobile citoyenne gratuite qui vise à lutter contre le harcèlement de rue et l'insécurité. Avec 80 000 téléchargements depuis son lancement et 45 000 utilisateurs actifs, elle est l'application de référence en France et sécurise les déplacements, les sorties et les voyages.

L'utilisateur choisit ses personnes de confiance parmi ses proches : lors d'un déplacement, sa géolocalisation leur est transmise en temps réel. Les signalements des autres utilisateurs qui se sont sentis en insécurité, victimes de harcèlement ou d'agression au cours des 30 dernières minutes permettent à l'utilisateur d'éviter une zone en particulier : UMay propose ainsi un déplacement urbain sécurisé. L'application s'appuie sur un réseau de 6 000 établissements qu'elle labellise *safe places* (lieux sûrs), bars, restaurants et boîtes de nuit mais aussi points de vente, magasins et institutions, où l'utilisateur qui se sent menacé peut s'abriter. Grâce à une convention signée avec le ministère de l'Intérieur en février 2022, 3 200 gendarmeries et 600 commissariats de police sont aussi labellisés dans l'application. Enfin, les collectivités locales partenaires disposent d'une cartographie dynamique des signalements anonymisés des utilisateurs. *UMAY s'écrit en majuscules et se prononce comme « You may » en anglais.*

<https://umay.fr/>

À PROPOS DE KEOLIS

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et avec ses filiales spécialisées – Cykleo, EFFIA, Hove, Keolis Santé, Kisio, – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolleybus, transport à la demande, services dédiés pour les PMR, navettes fluviales et maritimes, vélos en libre-service et en location longue durée, auto partage, navette autonome 100% électrique,... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 13 pays et a réalisé, en 2022, un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux États-Unis, aux Émirats arabes unis, en Inde, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède.

<https://www.keolis.com/>